



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

---

CG/vg

### Commission du Logement

#### Procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2011

##### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 9 mai et 15 juin 2011
2. Examen des motions renvoyées à la Commission du Logement
3. Divers

\*

Présents : M. Eugène Berger, M. Fernand Kartheiser remplaçant M. Jacques-Yves Henckes, M. Henri Kox, M. Marc Lies, M. Paul-Henri Meyers, M. Marcel Oberweis, M. Ben Scheuer

M. Marco Schank, Ministre du Logement  
M. Daniel Miltgen, du Ministère du Logement

Mme Caroline Guezenec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Félix Eischen, M. Léon Gloden, M. Jacques-Yves Henckes, Mme Vera Spautz

\*

Présidence : M. Marcel Oberweis, Président de la Commission

\*

1. **Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 9 mai et 15 juin 2011**

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

2. **Examen des motions renvoyées à la Commission du Logement**

Monsieur le Président rappelle que, sur demande du Président de la Chambre des Députés, la Commission a pour mission de décider des suites à donner aux 10 motions qui lui ont été renvoyées au cours des dernières années (pour la liste des motions, voir le courrier électronique du 6 juillet 2011). Parmi ces 10 motions, 9 ont été déposées en 2001 et une en 2002.

Monsieur le Ministre indique que la plupart des mesures citées dans les motions sous examen ont été instaurées et ce surtout par le biais de la loi dite « Pacte logement » (loi du 22 octobre 2008). Il rappelle que l'introduction d'une « taxe spécifique » (anti-spéculation) par les communes a été rendue possible, mais qu'aucune commune n'y a eu recours pour l'instant. Il cite encore quelques mesures du « Paquet logement » (voir procès-verbal de la réunion du 9 mai 2011) allant dans le sens de certains points évoqués dans les motions.

Monsieur le Ministre signale que son ministère prévoit de recontacter les communes du pays d'ici peu afin de rediscuter de la construction de logements subventionnés. Il informe encore les membres de la Commission que, suite à l'audit des aides au logement, son ministère s'applique à l'heure actuelle à regrouper ces aides et à les rendre davantage transparentes. Il indique finalement que le « monitoring » du pacte logement est presque terminé et sera bientôt présenté à la presse.

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- En réponse à une question, Monsieur le Ministre précise que les 21 mesures du « paquet logement » qu'il a présentées à la Commission au mois de mai 2011 sont mises en place progressivement. Ce processus devrait être terminé pour mi-2012.
- M. Paul-Henri Meyers explique que la Commission juridique a décidé de ne plus prendre en considération les motions antérieures à la législature actuelle et donc de les rayer du rôle des affaires de la Chambre des Députés. Libre à ses auteurs ou défenseurs de les redéposer en séance publique. Une décision identique a d'ailleurs été prise au sein de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale.
- M. Henri Kox considère que la motion 9, déposée par M. Robert Garcia, est toujours d'actualité. Il signale qu'il sera probablement procédé au dépôt d'une version actualisée de cette motion.

Au vu de l'ancienneté des 10 motions concernées, la Commission décide de s'aligner sur la décision d'autres commissions parlementaires et donc de les considérer caduques. Elle informera le Président de la Chambre des Députés que les motions peuvent être rayées du rôle des affaires de la Chambre des Députés.

### **3. Divers**

La Commission exprime le souhait de participer à la présentation du projet de loi 6336 *déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le domaine du logement (...)* au sein de la Commission des Finances et du Budget. La secrétaire de la Commission en a fait part (par courriel) au Président de cette commission.

Luxembourg, le 26 octobre 2011

La secrétaire,  
Caroline Guezennec

Le Président,  
Marcel Oberweis